

Le personnel de l'hôpital Henri MONDOR soutenu par les organisations syndicales CFDT – CGT – FO - SUD

DÉNONCE :

→ Le manque d'effectif qui ne permet plus d'assurer des soins de qualité et de remplir les missions de l'hôpital public

→ La pression exercée sur les personnels dans le but de modifier leurs horaires de travail (instauration de la grande équipe/horaires variables/12 heures,) en s'appuyant sur « la nécessité de service » et ce en dépit des droits réglementaires.

→ Si la direction impose la grande équipe aux agents au nom de la « nécessité de service », cela prouve bien un fonctionnement précaire de l'hôpital dont la gestion se fait au coup par coup, dans l'urgence.

→ L'absence de dialogue social

EXIGE :

→ L'attribution d'emplois supplémentaires à hauteur des besoins, entre autres les emplois dus au titre de la RTT.

→ L'arrêt du plan d'économie qui porte préjudice au bon fonctionnement de l'hôpital.

→ Le respect des organisations de travail actuelles, notamment des horaires : pas d'imposition, pas d'obligation de modifications du temps de travail.

→ L'amélioration du fonctionnement des instances avec notamment la prise en compte des avis et des vœux émis.

Le CTET et le CLHSCT, la Commission de Surveillance,... ne peuvent pas être de simples chambres d'enregistrement de décisions unilatérales de la direction.

Si cette situation persistait, les organisations syndicales suscitées se verraient dans l'obligation de les boycotter.